

Jean-Louis Vaxelaire, PDG de la graniterie Petitjean à La Bresse (Vosges) et administrateur du syndicat national des roches ornementales et de construction

by Le Moniteur - mardi, septembre 23, 2008

<https://www.correspondances.fr/jean-louis-vaxelaire-pdg-de-la-graniterie-petitjean/>

« Tous les granites ne se valent pas »

Pour commémorer mai 68, vous avez lancé avec le quotidien Le Monde une opération de communication consistant à distribuer auprès de 1 500 kiosques un presse-papier constitué d'un pavé gravé au logo du quotidien. Six mois plus tard, quel bilan tirez-vous de cette opération ?

Nous avons noté de fortes retombées médiatiques qui ont permis de faire connaître notre entreprise au-delà de la Lorraine. La graniterie Petitjean, qui emploie 85 salariés pour 8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007, a notamment réalisé l'an dernier les 10 000 m² de pavage de la place de l'Esplanade à Strasbourg. Le pavé utilisé comme support de communication a certainement permis de rappeler à certains architectes le savoir-faire des granitiers français, même si l'impact en terme de prescription n'est pas encore mesurable. Nous reprendrons la distribution de ces pavés en novembre prochain à l'occasion du salon des maires, pour faire connaître aux élus les atouts de la pierre naturelle française et européenne face à la concurrence des produits chinois.

Quels arguments faites-vous valoir auprès des prescripteurs ?

Les produits asiatiques bénéficient d'un coût de transport maritime faible et d'un coût de la main d'œuvre particulièrement compétitif. Mais nos produits présentent une parfaite traçabilité qui donne aux prescripteurs des garanties en matière de porosité, de coefficient de flexion, de résistance ou de salissure. Les professionnels savent que tous les granites ne se valent pas. Pour les aider dans leur choix, la profession a créé un centre technique des matériaux de construction dont la vocation englobe depuis l'an dernier la promotion des roches ornementales.

Qu'attendez-vous de cet organisme ?

Il veille au suivi de la normalisation, à la promotion et à la bonne utilisation de la pierre naturelle française et européenne. Il calcule également l'empreinte environnementale et le degré d'émission de carbone nécessaire à l'utilisation de chaque matériau. Nous constituons la première profession à nous impliquer aussi fortement dans cette démarche environnementale.